



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question au Gouvernement n° 2885

Texte de la question

CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Tuaiva, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Jean-Paul Tuaiva. Madame la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, samedi dernier, à l'occasion du sommet « Caraïbes climat 2015 », le Président de la République a pris des engagements forts pour le peuple caribéen.

Plus qu'un symbole, l'appel de Fort-de-France résonne déjà comme un véritable élan de solidarité entre les pays riches et les pays pauvres ; des pays qui doivent désormais lutter, main dans la main, contre les conséquences d'un changement climatique de plus en plus brutal.

Avec l'organisation de la COP 21, l'année 2015 est certainement l'occasion pour notre pays de s'inscrire dans l'histoire – une histoire qui ne saurait être complète sans la venue du chef de l'État dans nos îles du Pacifique Sud, si violemment touchées par les dérèglements climatiques.

Cet appel, madame la ministre, la Polynésie française l'attend plus que jamais. Les mots prononcés par le Président Hollande pour nos compatriotes des Antilles, nous espérons les entendre un jour chez nous aussi. Dès lors que le développement économique est directement lié à l'environnement, permettez-moi de vous faire part de mes craintes quant à l'avenir de notre collectivité.

Si nous disposons des compétences statutaires et des moyens humains pour nous adapter aux enjeux qui sont devant nous, les moyens financiers nous manquent.

Le Président Hollande a appelé les pays riches à être plus solidaires des pays pauvres. Nous lui demandons désormais d'appeler la France à être plus solidaire de ses territoires d'outre-mer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.*) Je me permettrai de m'approprier ses propos : « Nous sommes dans la France et la France est en nous. Dès lors, nous sommes la France. »

Alors que le Fonds vert pour le climat doit justement aider les pays vulnérables, quels moyens financiers comptez-vous mobiliser, madame la ministre, pour aider nos collectivités ultramarines, qui ne pourront certainement pas bénéficier d'une telle aide ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI, écologiste et RRDP et sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Mme Ségolène Royal, *ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*. Monsieur le député, vous venez d'exprimer les inquiétudes de la Polynésie française quant au prix de l'électricité, trois fois plus élevé qu'en métropole parce que ce n'est pas une zone interconnectée.

M. Jacques Myard. Il n'y a pas assez de centrales nucléaires !

Mme Ségolène Royal, *ministre*. Vous avez d'ailleurs évoqué ce sujet à plusieurs reprises. Dans le cadre du projet de loi relatif à la transition énergétique, vous avez bien défendu l'intérêt de ces territoires dont vous êtes l'élu, et vous avez bien fait de le faire. Au demeurant, plusieurs amendements ont été votés à votre initiative, visant notamment à la mise en commun des moyens de recherche sur le stockage de l'énergie, qui a été étendue à la Polynésie, en dépit du fait que la loi donne à la Polynésie française la compétence pleine et entière en matière d'énergie.

Toutefois, nous accompagnons la transition énergétique et, pour répondre au coût élevé du prix de l'électricité, la solution est la montée en puissance des énergies renouvelables. Vous avez tout pour y parvenir : le soleil, le vent, l'énergie marine.

M. Jean-Charles Taugourdeau. En somme, c'est royal !

Mme Ségolène Royal, *ministre*. Nous accompagnons déjà un certain nombre de projets comme le projet de climatisation par eau profonde de l'hôpital de Tahiti, entièrement financé par deux prêts à taux bonifié de l'Agence française de développement – l'AFD – et de la Banque européenne d'investissement – la BEI –, une subvention de 2 millions d'euros accordée par l'ADEME – l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Les travaux débiteront l'année prochaine et permettront des économies de plus de 1,5 million d'euros.

Il y a ensuite l'aménagement hydroélectrique de la rivière Vaiiha avec un prêt de 10 millions d'euros et une subvention très importante de l'ADEME, qui va permettre d'augmenter de 7 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique de Tahiti.

Enfin, dans le projet de développement sur la période 2015-2017, figure un point très important sur la montée en puissance des énergies renouvelables, avec un montant total de 20 millions d'euros, financés à parts égales entre l'État et la Polynésie.

Je vous invite, monsieur le député, à présenter un projet dans le cadre des territoires à énergie positive et nous pourrons vous accompagner avec le fonds pour la transition énergétique et le climat. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Tuaiva](#)

Circonscription : Polynésie Française (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2885

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mai 2015](#)